

Réf: Dossier 367343

## Avis de constitution

### SOCIETE « FAVEUR TORREFACTION SARL »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE,  
Lot 183, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 02/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAVEUR TORREFACTION SARL »

Objet : - Achat, production, vente de café moulu

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO N'DOTRE,  
Lot 183, Ilot 10

Dirigeant(s) M KOUAME KOUADIO JEAN-JACQUES  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09291 du 09/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76084/GTCA/RC/2024 du 09/12/2024

